



---

# Notes de l'ICC 10/3

---

## Directives concernant la mise en réserve et l'exposition des tableaux

### Introduction

La présente Note traite des aspects matériels qui influencent la conservation des tableaux exposés ou en réserve. Le premier principe à respecter pour la mise en réserve et l'exposition des peintures est de les garder dans un environnement sûr. Les installations et les méthodes d'accrochage doivent protéger les œuvres d'art contre tout risque de dommage. Il faut d'abord déterminer la taille, le type, le style ainsi que les matériaux requis pour la construction, puis essayer d'obtenir les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses.

Les recommandations formulées ici visent surtout les tableaux encadrés et les peintures sur toile tendue sur un châssis. Les tableaux non encadrés doivent être conservés à plat sur un carton, dans des boîtes ou des tiroirs prévus à cet effet (voir le n° 11/2 des Notes de l'ICC, *La mise en réserve des œuvres sur papier*). Des conseils sur la mise en réserve des miniatures et des tableaux réalisés sur des supports inhabituels sont donnés dans le n° 10/14 des Notes de l'ICC, *Le soin des peintures sur ivoire, sur métal et sur verre*. On peut trouver des conseils sur les conditions ambiantes dans les réserves et les salles d'exposition (éclairage, humidité relative, température, pollution, moisissures) dans le n° 10/4 des Notes de l'ICC, *Conditions ambiantes recommandées pour les peintures*.

### Mise en réserve

On devrait poser un dos protecteur au revers des tableaux avant de les placer en réserve (voir le n° 10/10 des Notes de l'ICC, *Dos protecteur pour les peintures sur toile*).

Il serait peut-être bon de consulter d'autres musées pour se familiariser avec différents systèmes de rangement avant de choisir un modèle qui convienne à ses besoins.

La sécurité matérielle et l'accessibilité sont les principales exigences de tout système de réserve. Éviter les endroits à proximité des sources de chaleur ou des conduites d'eau, les greniers et les sous-sols sans régulation des conditions ambiantes. Ne pas accrocher les tableaux sur les parois de murs donnant sur l'extérieur parce qu'ils sont plus sensibles à une humidité élevée et aux fluctuations de température.

Les réserves ne doivent pas être placées dans des endroits soumis à des vibrations moyennes ou extrêmes. Les tableaux doivent être placés à au moins 8 à 10 cm (3 à 4 po) au-dessus du sol afin de les protéger de la saleté, de la poussière et des dégâts possibles causés par l'eau. S'il y a des conduites d'eau au plafond, recouvrir le mobilier de rangement de la réserve d'un film de polyéthylène pour les protéger de toute fuite éventuelle.

## Rangement temporaire contre un mur

On peut temporairement ranger des tableaux sur des blocs matelassés (voir le n° 10/2 des Notes de l'ICC, *Fabrication de blocs matelassés*) et les appuyer debout contre un mur, en les séparant par des cartons; le carton intercalaire doit avoir une taille plus grande que le plus grand des deux tableaux qu'il sépare. Les blocs doivent être munis d'une base antidérapante, et le tableau doit être appuyé sur le mur à un angle bien choisi. Placer tous les tableaux de même taille ensemble. La face du dernier tableau devrait être tournée vers l'intérieur pour prévenir tout dommage (figure 1). Par contre, il faut placer les cadres très décorés face vers l'extérieur pour réduire le plus possible le poids qui repose sur les ornements fragiles.

Certains tableaux modernes ne sont pas encadrés parce que les bords peints font partie intégrante de l'œuvre. Ces tableaux doivent être protégés par un « cadre de transport » qui permet aux surfaces peintes d'éviter tout contact avec des matériaux durant la manutention ou la mise en réserve. Communiquer avec le Musée des beaux-arts du Canada pour plus d'information au sujet de la conception et de la fabrication d'un cadre de transport.

## Casiers de rangement polyvalents

Les possibilités d'adaptation de ces casiers en font une solution

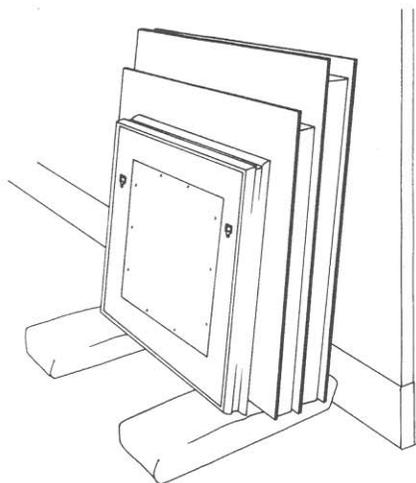


Figure 1. Rangement temporaire contre un mur.

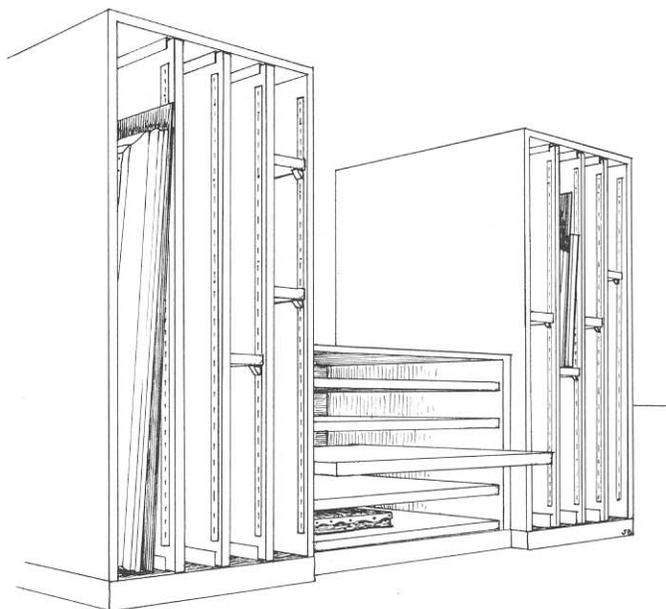


Figure 2. Casiers de rangement.

avantageuse pour le rangement. À la figure 2, on peut voir deux types de casiers d'assemblage facile. Le casier I est constitué de compartiments verticaux réglables pouvant convenir à des tableaux encadrés de divers formats. Le casier II comprend des compartiments coulissants permettant de déposer des tableaux fragiles ou endommagés (surface peinte vers le haut!) ou encore des œuvres non encadrées.

Ces deux types de casiers peuvent être construits en contreplaqué. Poncer les surfaces de bois, puis les sceller en appliquant trois couches de peinture-émulsion acrylique (extérieure ou intérieure) d'excellente qualité. Si l'on désire recouvrir les surfaces d'une couche transparente, utiliser plutôt un vernis-émulsion acrylique. Placer une matelassure (par exemple, retailles de tapis à poils ras, Cor-X, feutre) sur la base de chaque compartiment pour s'assurer que les cadres très décorés glissent facilement et pour éviter l'abrasion des moulures des cadres.

Le Crezon, un contreplaqué revêtu d'une résine phénolique, constitue un autre excellent matériau pour casiers de rangement. Il est offert en plusieurs épaisseurs, se peint facilement

et convient parfaitement pour les socles, les supports d'exposition, etc.

Utiliser des morceaux de carton pour séparer les tableaux rangés dans un même compartiment vertical. Ces cartons doivent être de format légèrement plus grand que les tableaux. **Ne pas surcharger les compartiments.**

Poser des rideaux ou un film de polyéthylène sur les casiers de rangement afin de les protéger de la poussière. S'assurer cependant que la circulation d'air est suffisante. Numéroté ou étiqueter clairement les compartiments pour réduire le plus possible toute manutention inutile des œuvres.

## Panneaux coulissants

Les panneaux coulissants sont très souvent utilisés pour le rangement des peintures. Les tableaux sont accrochés aux panneaux par des crochets appropriés ou d'autres types d'attaches. Ce système utilise moins d'espace et permet d'examiner et de retrouver facilement les tableaux.

Les panneaux sont constitués d'une feuille de métal perforée ou d'un treillis métallique rigide retenu dans un cadre de métal ou de bois. Chaque panneau coulisse dans ses

propres guides fixés au plafond et au plancher, ce qui permet, en les tirant, d'avoir accès aux tableaux (figure 3). L'installation de guides supplémentaires au plafond permet de réduire le balancement et le battement des panneaux. Ce type de rangement est facile à utiliser, et le mouvement coulissant des panneaux peut être ralenti ou arrêté manuellement. Deux personnes sont, la plupart du temps, nécessaires pour décrocher les tableaux.

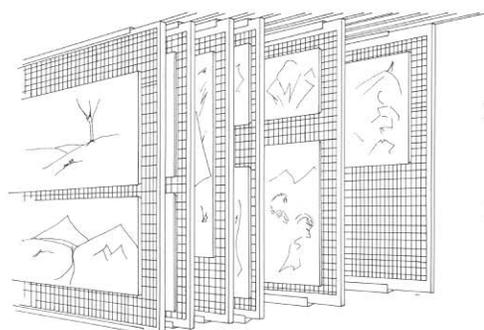


Figure 3. Panneaux coulissants.

Établir un système d'enregistrement pour savoir le contenu de chaque panneau ou compartiment (par exemple, mettre sur chaque panneau une étiquette indiquant les peintures qui y sont accrochées).

Les tableaux peuvent être accrochés de chaque côté des panneaux au moyen d'un des systèmes suivants :

1. **Un crochet en forme de «C»**, raccourci et muni d'un corps de boulon. Cette méthode convient pour les grandes réserves qui ont toujours un espace réservé à chacun de leurs tableaux même quand un tableau est en exposition. On peut fabriquer un crochet en forme de «C» en coupant les deux extrémités d'un long boulon à œillère. S'assurer que la courbe du crochet est assez prononcée pour empêcher le tableau de glisser lorsqu'on déplace le panneau

ou qu'il subit de légères secousses (figure 4). Raccourcir l'extrémité fileté pour qu'elle ne dépasse pas trop de l'autre côté du panneau. Bien fixer le crochet de chaque côté du panneau à l'aide d'écrous et de rondelles.

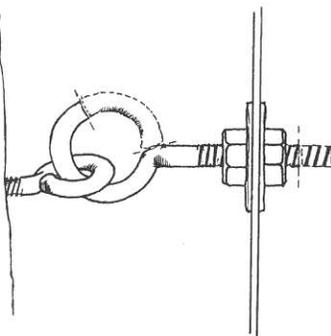


Figure 4. Crochet en forme de «C».

2. **Un crochet en forme de «L»**. S'assurer que les boulons sans tête sont bien serrés pour éviter que le crochet ne pivote sur lui-même (figure 5).

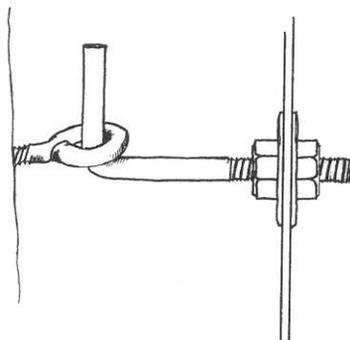


Figure 5. Crochet en forme de «L».

3. **Un crochet en «S» et un piton à vis**. Ce système est fréquemment utilisé pour un entreposage temporaire, ou lorsqu'on désire une certaine souplesse dans le rangement des tableaux (figure 6) ou quand l'espace est limité. Lorsqu'un tableau est déplacé pour être exposé, l'espace vide peut être utilisé pour un tableau de format différent. L'avantage du crochet en «S» est qu'on l'installe d'un seul côté du panneau. Pour les autres méthodes, il faut être deux personnes pour fixer les boulons.

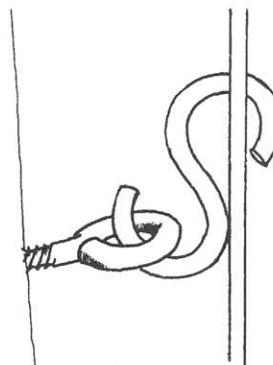


Figure 6. Crochet en «S» et piton à vis.

Une fois fixés, une seule personne peut décrocher un tableau du panneau.

S'assurer que le crochet en «S» ne se détache pas pendant l'accrochage ou le décrochage, car il risquerait alors, en tombant, d'abîmer les tableaux situés au-dessous.

En général, on peut éviter les risques que constituent les fils et les crochets derrière les tableaux en prévoyant un espace suffisant entre les œuvres. On peut aussi enlever ces systèmes d'accrochage ou les remplacer par d'autres moins dangereux. Consulter un spécialiste.

## Salles d'exposition

Ne pas exposer les tableaux dans des endroits où ils peuvent être frôlés ou touchés au passage (par exemple, dans des couloirs étroits ou des cages d'escalier). Utiliser des cordons, des plate-formes ou des traits sur le plancher pour tenir les visiteurs à distance. Il peut aussi être utile de placer un avis sur le mur interdisant aux visiteurs de toucher aux œuvres d'art.

Ne pas accrocher les tableaux dans des endroits où ils peuvent entrer en contact avec des meubles, des portes, des rideaux, des stores ou d'autres objets. Les cafétérias, les cuisines et les endroits où l'on trouve des vapeurs de cuisson ou des aliments ne doivent pas être utilisés pour l'exposition des tableaux, tout comme les endroits où il y a des courants d'air ou encore ceux à proximité de

radiateurs, de bouches d'aération ou de cheminées.

Ne pas accrocher de tableaux sur des murs donnant sur l'extérieur car ces endroits sont sujets aux fluctuations de température et d'humidité relative. S'il faut absolument accrocher des tableaux sur ces murs, s'assurer qu'il y a un espace suffisant entre le revers du tableau et le mur. D'ordinaire, les dos protecteurs et les crochets maintiennent les tableaux à une certaine distance du mur et assurent donc la présence d'un espace entre le revers du tableau et le mur. Finalement, on peut réduire les fluctuations de température et d'humidité relative en s'assurant que les murs extérieurs sont suffisamment isolés et comportent un pare-vapeur.

On peut aussi installer des cloisons mobiles pour créer un espace isolant entre le mur extérieur et la surface sur laquelle les œuvres sont accrochées. Avant de procéder, consulter des spécialistes de l'environnement, des architectes et le personnel du musée.

On peut se protéger des voleurs en prévoyant la présence de gardiens dans les salles d'exposition, en installant des systèmes d'alarme sur les sorties de secours et en utilisant des méthodes d'accrochage qui rendent la tâche du voleur difficile. Éviter de placer les tableaux dans des endroits d'où on pourrait les enlever rapidement et sans être vu.

Il faut prévenir les personnes chargées de l'entretien qu'elles ne doivent ni dépoussiérer, ni «nettoyer» les tableaux. S'assurer que le nettoyage et l'entretien de l'édifice (par exemple, laver et cirer les planchers, passer l'aspirateur, peindre les murs intérieurs ou les motifs décoratifs, arroser les plantes [à l'arrosoir ou au brumisateur]) ne mettent pas en danger les œuvres d'art.

### Système d'accrochage

L'utilisation de fil métallique pour l'accrochage des tableaux n'est pas recommandée. Le fil peut rouiller et

perdre sa résistance, les peintures peuvent se décenter et le fil en excès risque d'endommager la peinture en faisant pression sur le dos de la toile.

La pose de pitons à vis au revers du cadre se glissant dans des crochets sur le mur constitue une façon plus sûre d'accrocher un tableau encadré.

On peut également utiliser des anneaux en «D», aussi appelés «anneaux à miroir» ou «anneaux de suspension» (figure 7). Les anneaux en «D» sont montés sur une tige à deux trous qui permet de les fixer au cadre. Ils dépassent moins que les pitons à vis à l'arrière du cadre. Ce type de crochet se replie sur le cadre et risque moins d'endommager les autres tableaux à proximité. Les anneaux en «D» ne peuvent supporter plus qu'un certain poids; l'anneau risque donc de céder si ce poids est dépassé. Certains anneaux en «D» ne comportent qu'un seul trou de fixation ce qui est souhaitable dans le cas de tableaux petits et légers dont le cadre étroit risquerait de se fendre si on utilisait deux vis. Les tableaux très lourds devraient, eux, être suspendus par une chaîne à un rail mural ou on devrait prévoir pour eux un système d'accrochage spécialement conçu.

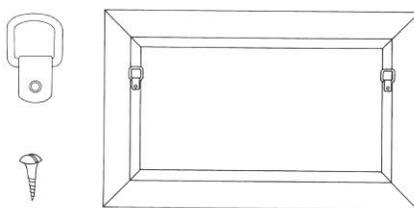


Figure 7. Anneau en «D».

Si on ignore la charge maximale que peut supporter un système d'accrochage, faire soi-même les tests nécessaires. Il peut aussi être judicieux de prévoir un soutien supplémentaire du tableau par le dessous.

S'assurer que le système d'accrochage choisi convient au type de mur de la salle d'exposition. Il est possible de placer un panneau mobile devant le mur qui ne convient pas ou de

modifier le mur de la salle d'exposition en y fixant un contreplaqué recouvert de tissu ou un panneau de placoplâtre.

Si le mur peut retenir des clous, on peut accrocher les tableaux à l'aide de crochets à tableaux faits de métal et retenus par des clous de longueur appropriée. Si le mur est en contreplaqué, des crochets à tableaux (figure 8) ou des crochets à extrémités filetées permettent de maintenir les tableaux en place sans chevilles, ni pièces d'ancrage. Pour fixer solidement les crochets à des murs creux, comme ceux faits de placoplâtre ou de blocs creux, on perce des trous dans lesquels on introduit des pièces d'ancrage ou des chevilles à expansion (figure 9). Dans le cas de murs de brique, de plâtre, de pierre ou de béton coulé, il faut aussi percer des trous et utiliser des pièces d'ancrage.



Figure 8. Crochet à tableau.

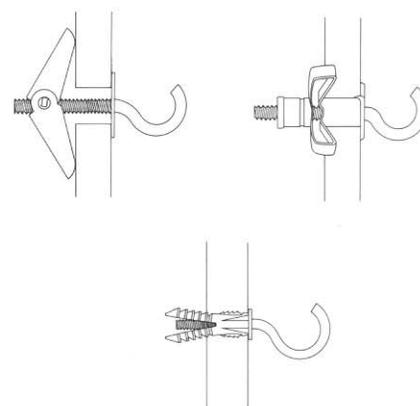


Figure 9. Pièces d'ancrage et chevilles extensibles.

## Fournisseurs

*Crochets spéciaux et quincaillerie de sécurité :*

Ziabicki Import Co.  
Box 994  
Racine, Wisconsin  
États-Unis 53406

Fournisseur canadien de  
crochets en losange :  
Montel Inc.  
6969, route transcanadienne  
Montréal (Québec)  
H4T 1V8  
Tél. : (514) 332-9110

Nielsen Security Hanging System  
Nielsen and BainBridge  
160, McNabb  
Markham (Ontario)  
L3R 4B8  
Tél. : (416) 475-3344

*Quincaillerie d'accrochage courante :*  
quincailleries locales

On recommande :  
pour les murs de contreplaqué :  
des crochets à tableaux  
(clous avec crochets)  
pour les murs de briques, de  
plâtre, de pierres ou de béton  
coulé : pièces d'ancrage, vis,  
crochets filetés, boulons  
pour les murs creux : chevilles,  
crochets filetés, boulons  
à œillères

*Contreplaqué Crezon (contreplaqué de  
sapin Douglas à revêtement de densité  
moyenne) :*

S'informer auprès des fournisseurs  
locaux de bois d'œuvre ou  
communiquer avec le fabricant  
Crown Forest Industries Ltd.  
Vancouver (C.-B.)  
Tél. : (604) 521-1941  
Télec. : (604) 521-1953

## Ouvrages à consulter

Bostick, W.A. *Guide pour la sécurité des  
biens culturels*, Paris, UNESCO, 1977.

Dudley, Dorothy H. et coll. *Museum  
Registration Methods*, 3<sup>e</sup> éd. rév.,  
Washington, American Association  
of Museums, 1979.

Fall, Frieda Kay. *Art Objects—Their  
Care and Preservation: A Handbook for  
Museums and Collectors*, La Jolla,  
Californie, Laurence McGilvery, 1973.

Graham-Bell, Maggie. *Preventive  
Conservation: A Manual*, Victoria,  
British Columbia Museums  
Association, 1986.

Comité international de sécurité  
dans les musées. *Aide-mémoire pour  
la sécurité dans les musées*, basé sur un  
document de George H.H. Schroder;  
Diana Menkes, réviseur; traduit par  
Marthe de Moltke, Paris, Conseil  
international des musées, 1982.

Johnson, E. Verner et Joanne C.  
Horgan. *La mise en réserve des  
collections de musées*, Paris,  
UNESCO, 1980.

Keck, Caroline K. *A Handbook on  
the Care of Paintings*, New York, The  
American Association for State and  
Local History, Watson-Guptill  
Publications, [c1965].

Association des musées de l'Ontario  
et Toronto Area Archivists Group.  
*Museum and Archival Suppliers Hand-  
book*, 3<sup>e</sup> édition, Toronto, Association  
des musées de l'Ontario et Toronto  
Area Archivists Group, 1985.

Pomerantz, Louis. *Is Your Contempo-  
rary Painting More Temporary Than  
You Think?* Chicago, International  
Book Company, 1962.

Rowlison, Eric B. "Rules for Handling  
Works of Art," *Museum News*, vol. 53,  
n<sup>o</sup> 7 (avril 1975), pp. 10-13.

Shelly, Marjorie. *The Care and Han-  
dling of Art Objects: Practices in the  
Metropolitan Museum of Art*, New  
York, The Metropolitan Museum  
of Art, 1987.

Stout, George L. *The Care of Pictures*,  
New York, Dover Publications Inc.,  
1975.

Thomson, Garry. *The Museum  
Environment*, 2<sup>e</sup> édition, Londres,  
Butterworth & Co. Ltd, 1986.

Witteborg, L.P. *Good Show! A Practical  
Guide for Temporary Exhibitions*, Wash-  
ington D.C., Smithsonian Institution  
Travelling Exhibition Service, 1981.

---

Texte également publié en version  
anglaise

Copies are also available in English

© Gouvernement du Canada, 1993  
N° de cat. : NM 95-57/10-3-1986F  
ISSN 1191-7237